

Description

L'enseignant spécialisé ou l'enseignante spécialisée pour enfants sourds sont responsables du développement scolaire et de l'intégration sociale et professionnelle d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes sourds ou malentendants. En groupe ou dans des classes restreintes, ils leur dispensent un enseignement adapté à leur handicap grâce à des moyens spécifiques, comme la lecture sur les lèvres ou la langue des signes.

Leurs principales activités consistent à:

Création de moyens pédagogiques

- développer des méthodes d'enseignement adaptées en relation avec la communication (langue des signes, lecture labiale, utilisation de supports visuels, etc.) afin de favoriser l'apprentissage et le développement de chacun;
- préparer, créer, tester ou renouveler le matériel éducatif avec le soutien des autres enseignants spécialisés;
- collaborer avec des enseignants de l'enseignement primaire ou secondaire pour assurer un soutien pédagogique à des enfants ou adolescents sourds intégrés dans des classes ordinaires;

Animation d'une classe

- définir un itinéraire pédagogique adapté à chaque élève, en référence au plan d'études des classes scolaires ordinaires;
- mettre en place des programmes d'animation qui permettent d'observer les élèves en interaction et de déceler des problèmes de comportement (agressivité, passivité, etc.);
- augmenter les possibilités d'autonomie de l'élève en organisant des activités qui stimulent son intégration dans la classe et lui permettent de développer une maturité sociale et affective;
- organiser des sorties et visites (musées, expositions, etc.) pour favoriser l'ouverture sur le monde;
- entretenir des relations suivies avec les parents des élèves et organiser des soirées d'information.

Environnement de travail

Au-delà de l'enseignement proprement dit, les enseignants spécialisés pour enfants sourds doivent assurer un soutien psychologique et affectif non seulement pour les élèves, mais aussi pour les familles qui doivent s'adapter et accepter le handicap. Ils collaborent ainsi fréquemment avec d'autres professionnels tels que psychologues, éducateurs sociaux, logopédistes, psychomotriciens, afin d'assurer le meilleur encadrement possible.

Formation

La formation d'enseignant spécialisé ou d'enseignante spécialisée pour enfants sourds s'acquiert dans une haute école pédagogique (HEP).

Lieu

- Lausanne.

Durée

- 4 semestres en emploi.

Conditions d'admission

- être en possession d'un titre d'enseignement reconnu, d'un diplôme d'enseignement spécialisé ou d'un bachelor ou d'un master dans le domaine de la santé et du social;
- au minimum 2 ans d'expérience professionnelle;
- justifier d'une pratique professionnelle en lien avec des enfants ou des adolescents déficients auditifs;
- possibilité d'admission sur dossier (se renseigner).

Titre obtenu

- Certificate of Advanced Studies (CAS) Pédagogie spécialisée, option surdité.

Contenu

La formation comprend env. 26 jours de cours et séminaires à la HEP-Vaud et environ 38 jours de travail personnel.

Modules

- contexte inclusif: dimensions étiques, socio-politiques et institutionnelles;
- Séminaires cliniques transversaux;
- Perceptions, communication et développement;
- Réalités de vie aux différents âges en contexte de surdité;
- Accompagner les jeunes sourds: pratiques, interventions et suivis
- Travail de certification finale.

Remarques importantes: cette formation postgrade est également ouverte à tout professionnel accueillant des enfants et adolescents sourds ou malentendants de 0 à 20 ans: logopédistes, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, professionnels du domaine social, médecins et autres professionnels de la santé. La formation ne débute que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Pour plus de détails, consulter www.orientations.ch/postgrades.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitudes pédagogiques
- Ecoute et compréhension d'autrui
- Tolérance et respect d'autrui
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Sens de l'observation
- Créativité et imagination

Perspectives professionnelles

L'enseignant spécialisé ou l'enseignante spécialisée pour enfants sourds travaillent soit dans des écoles ou des institutions du réseau scolaire ordinaire, soit dans des écoles spécialisées publiques ou privées, dont les structures peuvent être très diverses:

- classes d'enseignement spécialisé;
- classes de développement primaire et secondaire;
- soutien pédagogique spécialisé auprès d'élèves intégrés dans des classes ordinaires;
- service éducatif itinérant;
- etc.

Perfectionnement

Les enseignants spécialisés pour enfants sourds ont la possibilité de suivre divers cours de perfectionnement dans le but de diversifier, d'approfondir ou de réactualiser leurs connaissances. Ces cours peuvent être proposés dans les domaines spécifiques de la déficience auditive, intellectuelle ou visuelle, dans le domaine plus général du handicap, ou encore dans le domaine de l'enseignement.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Educateur social HES/Educatrice sociale HES
- Enseignant primaire/Enseignante primaire
- Enseignant secondaire/Enseignante secondaire
- Enseignant spécialisé/Enseignante spécialisée
- Pédagogue curatif UNI/Pédagogue curative UNI

Adresses

Fédération Suisse des Sourds - SGB-FSS
Passage St-François 12
1003 Lausanne
Tél.: 021 625 65 55
<http://www.sgb-fss.ch>

Haute Ecole pédagogique (HEP Vaud)
Av. de Cour 33
1014 Lausanne Adm cant VD
Tél.: 021 316 92 70
<http://www.hepl.ch>